

**Fédération canadienne des associations de bibliothèques**

ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

31 AOÛT 2018

---

## RAPPORT DE MANDAT D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres,

### FÉDÉRATION CANADIENNE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÈQUES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques, qui comprennent le bilan au 31 août 2018, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est un mandat d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques au 31 août 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.



**OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP**  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
21 décembre 2018

## Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE NON VÉRIFIÉ  
AU 31 AOÛT 2018

	2018	2017
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	39,634 \$	87,837 \$
Placements	3,000	-
Comptes débiteurs	28,373	19,422
Frais payés d'avance	1,752	1,675
	<b>72,759 \$</b>	<b>108,934 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes créditeurs	15,375 \$	31,816 \$
Frais d'adhésion différés (note 3)	31,594	60,577
	<b>46,969</b>	<b>92,393</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	25,790	16,541
	<b>72,759 \$</b>	<b>108,934 \$</b>

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

\_\_\_\_\_ Membre du CA

\_\_\_\_\_ Membre du CA

## Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON VÉRIFIÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018

	2018	2017
Solde (déficit) au début de l'exercice	16,541 \$	(6,640) \$
Revenus nets pour l'exercice	9,249	23,181
Solde - fin de l'exercice	25,790 \$	16,541 \$

## Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DES RESULTATS NON VÉRIFIÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018

	2018	2017
<b>REVENUS</b>		
Cotisations	123,124 \$	120,633 \$
Redevances	2,965	22,262
Forum national	19,117	-
Intérêts et autres	1,535	-
	<b>146,741</b>	<b>142,895</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Services conseil	2,174	80,476
Forum national	8,687	12
Relations gouvernementales	12,430	14,329
Traduction	10,733	10,957
Honoraires professionnels	5,240	5,407
Assurance	776	667
Voyage	8,872	527
Dons	-	324
Publicité et promotion	1,181	404
Frais bancaires	203	134
Services administratifs	78,117	4,548
Bureau	9,079	1,929
	<b>137,492</b>	<b>119,714</b>
<b>REVENUS NETS POUR L'EXERCICE</b>	<b>9,249 \$</b>	<b>23,181 \$</b>

## Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE NON VÉRIFIÉ  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018

	2018	2017
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ)</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus nets pour l'exercice	9,249 \$	23,181 \$
Éléments ne nécessitant aucune trésorerie:		
Comptes débiteurs	(8,951)	(18,922)
Placements	(3,000)	-
Frais payés d'avance	(77)	(1,675)
Comptes créditeurs	(16,441)	29,269
Revenus reportés	(28,983)	11,688
	<b>(48,203)</b>	<b>43,541</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE</b>	<b>(48,203)</b>	<b>43,541</b>
Trésorerie en début d'exercice	87,837	44,296
<b>TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>39,634 \$</b>	<b>87,837 \$</b>

# Fédération canadienne des associations de bibliothèques

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2018

La Fédération canadienne des associations de bibliothèques (la "Fédération") est une société à but non lucratif, sans capital-actions, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et à ce titre, est généralement exonérée de l'impôt sur le revenu.

L'objectif de la Fédération est d'être la voix unie et nationale de la communauté des bibliothèques au Canada. La Fédération s'emploie à promouvoir l'excellence des bibliothèques au Canada, à défendre les valeurs des bibliothèques et des bibliothèques et à influencer les politiques publiques nationales et internationales ayant une incidence sur les bibliothèques et leurs communautés.

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

### **a) Reconnaissance des revenus**

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les frais d'adhésion sont comptabilisés en tant que produits de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les redevances sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est

### **b) Utilisation d'estimations:**

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période d'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **c) Instruments financiers**

Les investissements dans les instruments de capitaux propres cités dans un marché actif sont reconnus au départ à leur juste valeur et sont mesurés par la suite à leur juste valeur à la fin de l'exercice. Les autres instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur au départ et sont mesurés par la suite au prix coûtant, le coût amorti ou le coût moins la dépréciation appropriée.

## 2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Fédération consistent en encaisse, investissements, comptes débiteurs et comptes créditeurs. À moins d'une note contraire, la direction est d'avis que la Fédération n'est pas exposée à des risques significatifs pour ce qui est des taux d'intérêt, du cours de la monnaie, du crédit, des liquidités ou des risques liés aux marchés provenant de ces instruments financiers et que le montant courant des ces instruments financiers est près de leur juste valeur.

## Fédération canadienne des associations de bibliothèques

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2018

### 3. REVENU REPORTÉ

Les produits reportés se composent des cotisations reçues liées à l'année suivante.

	2018	2017
Solde, au début de l'exercice	60,577 \$	48,889 \$
Moins: montant considéré comme revenu pour l'année	(60,577)	(48,889)
Plus: montant reçu relié à l'année suivante	31,594	60,577
Solde, à la fin de l'exercice	31,594 \$	60,577 \$

### 4. INFORMATIONS COMPARATIVES

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans les états financiers adoptés pour l'exercice en cours.